

Le dispositif CEE

Fonctionnement du dispositif et bilan de la 3^{ème} période

I. Présentation Générale

Quelles options pour les obligés?

Inciter des opérations d'économies d'énergie éligibles à CEE

Contribuer financièrement à des programmes CEE

Acheter des CEE sur le marché

Déléguer leur obligation

Payer une pénalité libératoire

Inciter des opérations d'économies d'énergie

Opérations standardisées

90 % des CEE délivrés

- Définies par arrêtés
- Montant de CEE forfaitisé par opération
- ⇒ Simplifier le dispositif, réduire les coûts
- ⇒ Généraliser les bonnes pratiques

Opérations spécifiques

5 % des CEE délivrés

- Hors cadre standardisé (*projet unique, spécialisé ou innovant*)
- Montant CEE propre à chaque opération
- Dossier de demande détaillé
- Expertisé par l'ADEME à la demande du PNCEE

Contrainte: *l'obligé doit prouver son rôle actif et incitatif dans le déclenchement de l'opération*

Flexibilité: *Les obligés choisissent librement les incitations qu'ils vont entreprendre*

- ⇒ *Principe de fongibilité:* les obligés interviennent dans le secteur et sur le vecteur énergétique de leurs choix
- ⇒ *Logique d'efficacité économique et/ou commerciale:* prime, conseil...

Réaliser des opérations d'économies d'énergie

Opérations standardisées

- Opérations éligibles définies dans des fiches d'opérations, numérotées par secteur (BAR, BAT, IND, TRA, RES, AGRI) et sous-secteur (TH, EN, EQ, UT...)
⇒ BAR-TH-106: Fiche bâtiment résidentiel, système thermique n°106
- Fiches créées et révisées dans le cadre de groupes sectoriels animés par l'ATEE et se réunissant tous les trimestres

En Janvier 2018 (27^{ème} arrêté)
192 fiches d'opérations standardisées en vigueur

Bâtiment résidentiel
51 fiches

Bâtiment tertiaire
51 fiches

Agriculture
20 fiches

Réseaux
11 fiches

Industrie
31 fiches

Transport
28 fiches

Réaliser des opérations d'économies d'énergie

Opérations spécifiques

6 obligations réglementaires:

- Faire réaliser un audit énergétique par un auditeur respectant les exigences de qualification de l'audit réglementaire
- Définir la situation initiale
- Définir la situation de référence
- Définir la situation après travaux
- Calculer les économies d'énergie et justifier la durée de vie
- Justifier d'un Temps de Retour Brut supérieur à 3 ans

Exemples:

- Osmose inverse dans l'industrie laitière*
- Electrolyse à membrane dans l'industrie chimique*
- Rénovations globales en tertiaire*

Un guide ADEME-ATEE



ADEME sollicitée pour 30 dossiers par an

- ⇒ majoritairement industrie
- ⇒ quelques dossiers tertiaire et éclairage

Réaliser des opérations d'économies d'énergie

Exclusion, non cumul, double compte, additionnalité

- ❑ Les CEE ne peuvent pas être délivrés pour des opérations conduisant à une diminution des émissions de GES d'un site couvert par le PNAQ (ETS).

- ❑ Les CEE ne sont pas cumulables avec les aides à l'investissement de l'ADEME
 - ⇒ ex: Fonds Chaleur, mais pas que!
 - ⇒ Le Fonds Air de l'ADEME n'est pas cumulable avec les CEE
 - ⇒ L'ANAH collectant des CEE via le programme Habiter Mieux, le Fonds Air de l'ADEME n'est pas cumulable avec Habiter Mieux

- ❑ Des CEE travaux peuvent par contre être obtenu pour des opérations ayant bénéficié d'une aide à la décision de l'ADEME
 - ⇒ Exemple: rénovation d'une copro ayant bénéficié d'une subvention pour la réalisation d'un audit et d'une étude de faisabilité.

- ❑ Les opérations correspondant au respect de la réglementation ne donnent pas lieu à CEE

Obligation classique et obligation Précarité énergétique

Depuis 2016, 2 types d'obligation d'économies d'énergie:

- L'obligation historique, nommée « CLASSIQUE »
- L'obligation « PRECARITE ENERGETIQUE », à réaliser au bénéfice exclusif de ménages en situation de précarité énergétique
⇒ Opérations sur le logement ou sur la mobilité

⇒ 2 types de CEE: classique et préca

⇒ 2 marchés CEE: un cours CEE classique et un cours CEE Préca

Une nouvelle obligation CEE Précarité Énergétique

Modalités:

- ❑ Définition de la précarité énergétique et de la « grande précarité énergétique » sur la base des seuils modestes et très modestes de l'ANAH

⇒ Ménages précaires = 45% des ménages

⇒ Ménages « grands précaires » = 25% des ménages

- ❑ Justificatif de l'éligibilité sur la base de l'avis fiscal
- ❑ Bonification x2 mise en place pour les opérations menées au bénéfice de ménages « grands précaires » => à appliquer sur le volume de CEE
- ❑ Dans les DOM-TOM, une bonification x3 mise en place pour les opérations menées au bénéfice de ménages « grands précaires » => à appliquer sur le volume de CEE

Contribuer financièrement à des programmes CEE

- Depuis 2011, des CEE sont délivrés pour financer des **Programmes CEE** :
 - ⇒ de **Formation, information, innovation** favorisant les économies d'énergie ou portant sur la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles
 - ⇒ De **lutte contre la précarité énergétique**

CEE délivrés pour des actions n'entraînant pas directement d'économies d'énergie

⇒ Programmes encadrés et limités: **au plus 20% de l'obligation CEE**

- Les programmes sont sélectionnés:
 - Sur appel à projets (2012, 2016)
 - ⇒ expertisé par l'ADEME
 - ⇒ arbitré par le Ministre
 - Et sur décision ponctuelle du Ministre

Déléguer leur obligation

Possibilité pour chaque obligé de déléguer:

- **L'intégralité** de chacune de ses obligations (pour chaque énergie qu'il vend)
- **Une partie** de ses obligations par bloc minimum de 5 TWh cumac
- à un délégataire reconnu comme tel par le Ministère.

Le délégataire devient obligé à la place de l'obligé (en cas de défaillance du délégataire, l'obligé récupère son obligation).

Les délégataires sont des sociétés de services énergétiques dont le business model repose sur:

- la production à grande échelle et à moindre coût de CEE
- la revente de l'excédent de CEE au-delà de leur obligation

Il existe actuellement 80 structures délégataires. Retrouvez-les [ici](#)

Acheter des CEE sur le marché

emmy
 Registre National des Certificats d'Économie d'Énergie

Mot de passe oublié ?
 Identifiant:
 Mot de passe:

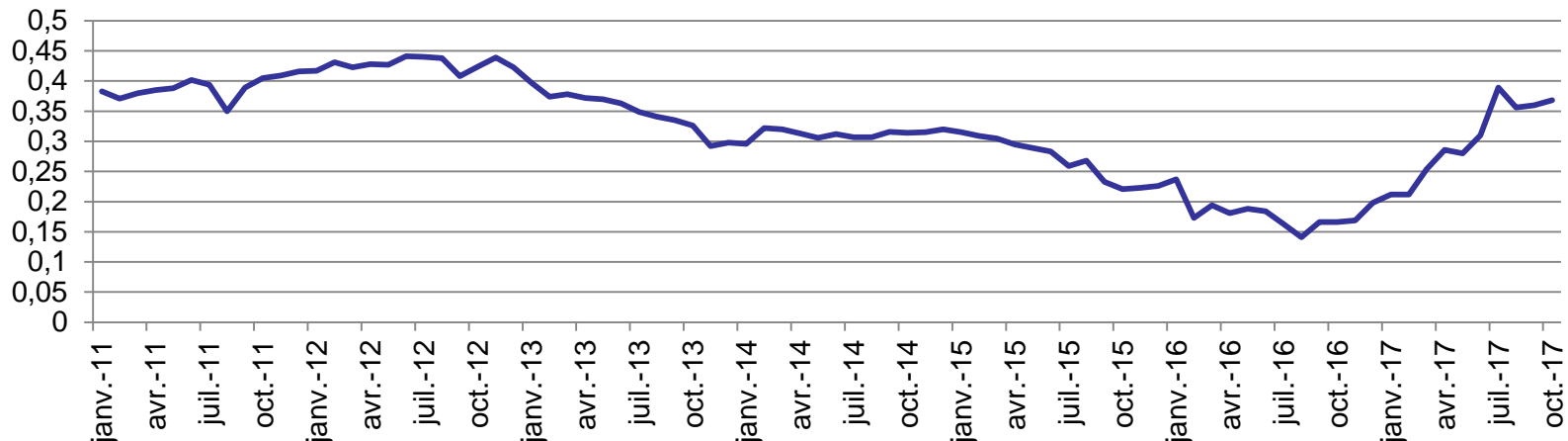
[Accueil](#) [Le registre](#) [Emmy](#) [Ouvrir un compte](#) [Gérer mon compte](#) [F.A.Q.](#) [Données mensuelles](#) [Contact](#)



Une option de plus en plus sérieuse au vue des volumes échangés et de la montée en puissance des délégataires, mais une option risquée...

Attention: seul un éligible/obligé peut obtenir des CEE, mais toute personne morale peut acheter et vendre des CEE.

Prix moyen pondéré (c€/kWh cumac)

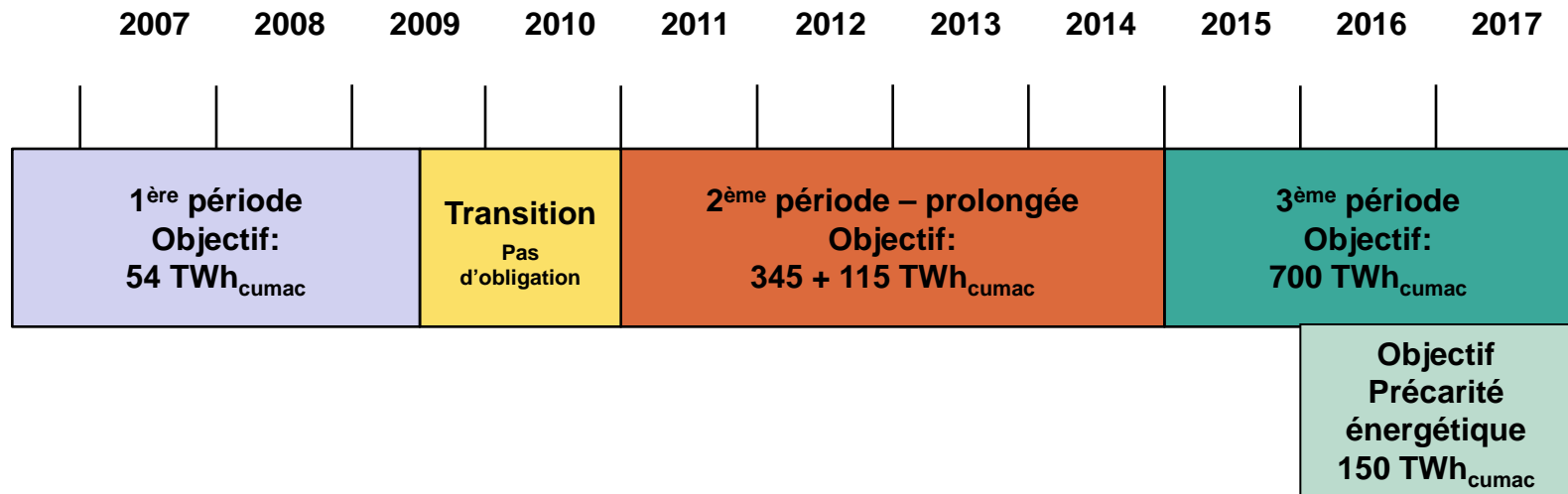


- Les Guides ADEME: bientôt disponibles!
- Le calculateur CEE (web):
<http://calculateur-cee.ademe.fr/>
- Le site du club CEE de l'ATEE: <http://atee.fr/c2e>
- Le site Emmy: <https://www.emmy.fr/>
- [Le site du Ministère](#)
- [La Lettre d'information du Ministère](#) (tous les 2 mois)



II. Bilan 3^{ème} période (2015-2017)

Dispositif CEE: 3 périodes et 11 ans de mises en œuvre



Les nouveautés 3^{ème} période

Révision intégrale du
catalogue de fiches

dont

Alignement CITE &
Eco-PTZ

Eco-conditionnalité



3^{ème} période



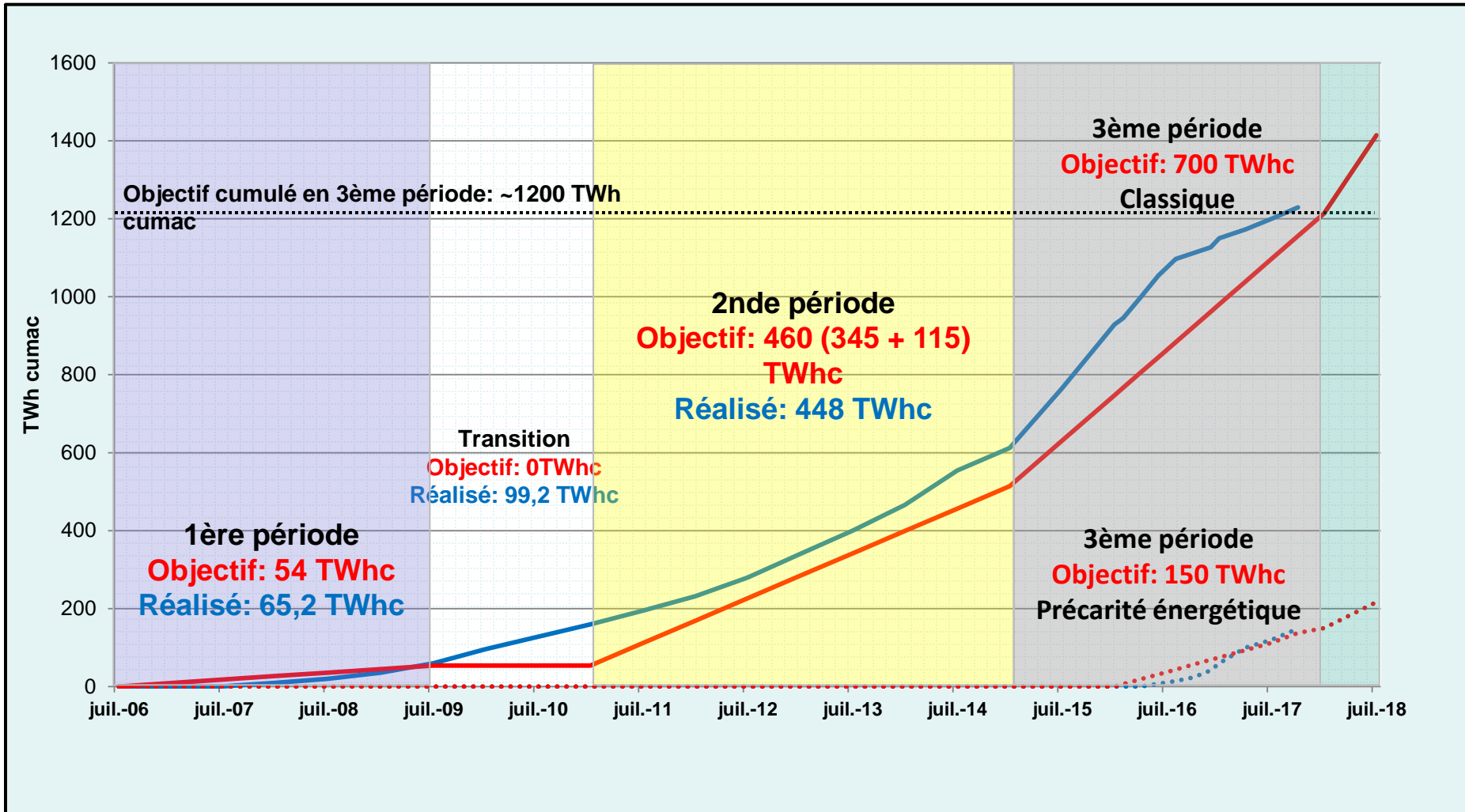
Obligation Précarité
énergétique

Système de demande
simplifiée avec
contrôle ex-post



Silence vaut
acceptation

CEE délivrés et objectifs



Répartition par demandeur

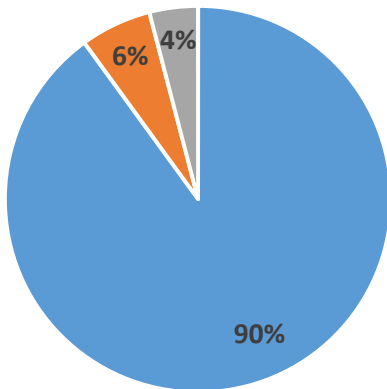
<i>Au 30 nov. 2017 (CEE délivrés, en TWh cumac et %)</i>	CEE classiques	CEE précarité
Obligés	1154 (93 %)	127 (77 %)
Bailleurs sociaux	37 (3 %)	18 (11 %)
Collectivités	28 (2 %)	1 (0,7%)
Autres (dont l'Anah)	24 (2 %)	19 (12 %)
Total	1243	166

***Nota** : de nombreuses opérations faites en partenariat entre les obligés et les bailleurs sociaux ou les collectivités apparaissent en CEE délivrés pour des obligés*

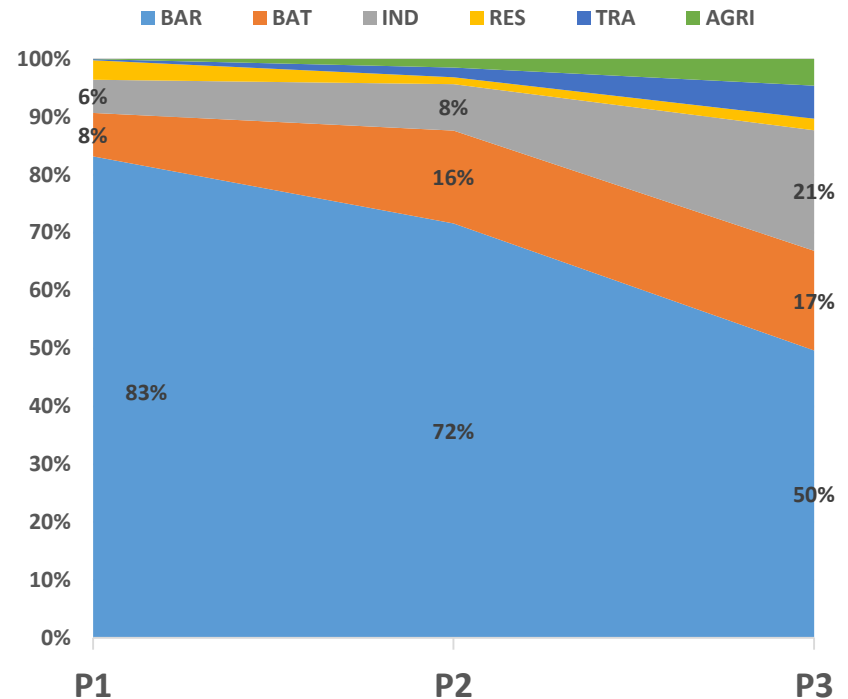
Type d'opération plébiscité : CEE délivrés en 3^{ème} période

Répartition par type d'opérations des CEE délivrés en 3^{ème} période

■ Opérations standardisées ■ Opérations spécifiques ■ Programmes



Répartition par secteur des CEE délivrés par période



CEE Classiques - Principales opérations standardisées

Référence	Intitulé de l'opération standardisée	% des CEE délivrés
BAR-EN-01 / BAR-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	9,7%
BAR-EN-02 / BAR-EN-102	Isolation des murs	8,2%
BAR-TH-06 / BAR-TH-106	Chaudière individuelle à haute performance énergétique	5,9%
IND-UT-17 / IND-UT-117	Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	5,8%
BAR-TH-07-SE / BAR-TH-107-SE	Chaudière collective de type condensation avec contrat assurant le maintien du rendement énergétique de la chaudière	5,4%
BAT-EN-01 / BAT-EN-101	Isolation des combles ou de toiture (tertiaire)	3,6%
IND-UT-02 / IND-UT-102	Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	3,3%
BAR-TH-07 / BAR-TH-107	Chaudière collective à haute performance énergétique	3,3%
BAR-EQ-111	Lampe à LED de classe A+	2,8%
BAR-TH-31 / BAR-TH-131	Isolation d'un réseau d'eau chaude sanitaire	2,3%

CEE Précarité - Principales opérations standardisées

Référence	Intitulé de l'opération standardisée	% des CEE délivrés
BAR-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	28,2%
BAR-EQ-111	Lampe à LED de classe A+	21,9%
BAR-EN-102	Isolation des murs	10,6%
BAR-TH-45/BAR-TH-145	Rénovation globale d'un bâtiment résidentiel	7,3%
BAR-EQ-112	Systèmes hydro-économiques	6,6%
BAR-EN-103	Isolation d'un plancher	6,2%
BAR-TH-115	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage	4,0%
BAR-TH-131	Isolation d'un réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire	3,5%
BAR-TH-106	Chaudière individuelle à haute performance énergétique	2,7%

Part "grande précarité énergétique" dans les CEE "précarité"

72 %

Coup de pouce Economies d'énergie

▪ Objectifs

- Accélérer les opérations "précarité énergétique"
- Améliorer la visibilité du dispositif

▪ Modalités

- Primes fixes pour certaines opérations

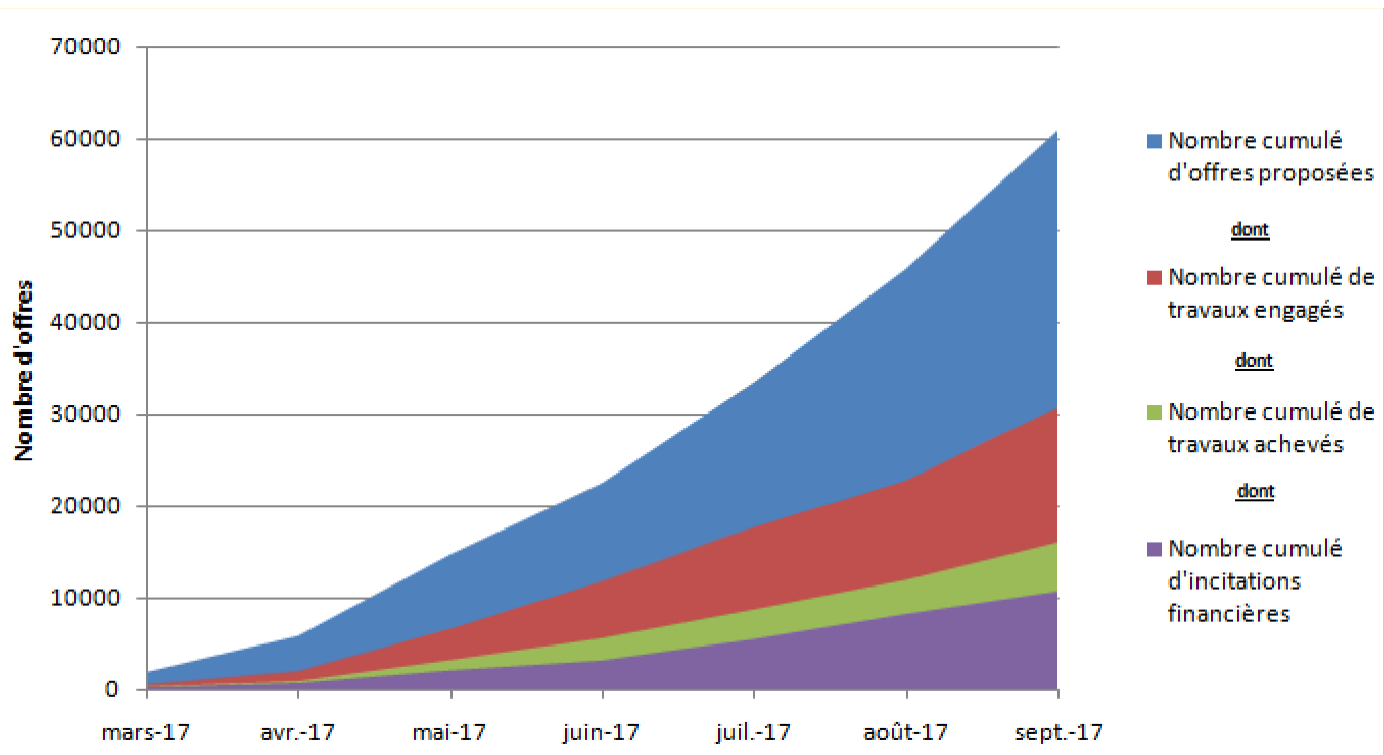
opération	Chaudière gaz/fioul	Pogrammateur centralisé (élec)	Émetteur électrique	Chaudière biomasse
Prime minimale	800 €	100 €	50 €	1300 €

- **Opérateurs signataires d'une charte et recensés sur le site internet du ministère**
- **Reporting renforcé**
- **Identité visuelle forte CEE / "coup de pouce"**

Coup de pouce Economies d'énergie

Bilan à fin septembre 2017:

22 chartes signées. 61 000 offres proposées, dont 11 000 avec primes versées (12,4 M€) :



RESULTATS 3^{ème} période:



- 160 000 chaudières individuelles performantes
- 100 000 appareil indépendant de chauffage au bois
- 370 000 logements isolés:
 - 250 000 combles et toitures
 - 100 000 murs
 - 20 000 planchers



-1,25 millions de m² chauffés avec une nouvelle chaudière performante
-1,7 millions de m² de combles isolés



- 11 000 poids lourds optimisés
- 27 000 formations à l'écoconduite

Depuis début 2016, le dispositif des CEE précarité énergétique a permis d'impulser:

144 000 logements avec combles ou toiture isolée

18 700 logements avec murs isolés

13 800 logements avec plancher isolé

7 600 logements avec chaudière collective

27 300 chaudières à condensation

55 000 fenêtres

Bilan 3^{ème} période

- Des obligations facilement atteintes
- Un ralentissement significatif de l'activité de mi-2015 à mi-2016
- Une chute sans précédent du cours CEE entre janvier 2015 et octobre 2016, suivi d'une remontée tout aussi spectaculaire
- Un poids croissant des délégataires qui ont développé des expertises: isolation, opé.spécifique, industrie, data centers...
- Une multiplication des fraudes qui appelle une réponse forte et concertée

Merci de votre attention!